

Hebdo Canada

Ottawa
Canada

Volume 9, N° 43
le 2 décembre 1981

Terre-Neuve connaît une expansion économique prometteuse pour l'avenir . . .	1
Le bras spatial canadien en vedette . . .	3
Nouvelles mesures relatives à l'accueil des Polonais	3
Visite du ministre des Affaires étrangères des Philippines	3
Manitoba: victoire du Nouveau Parti démocratique	3
Restrictions, justice et nouveau marquent le budget du gouvernement . . .	4
Visite en Afrique centrale du ministre De Bané	5
Une première: les "Télé-Informations La Presse"	6
Assemblée annuelle de la FCCF	6
Première mondiale à l'Hôtel-Dieu	6
Mitel en France	6
La chronique des arts	7
Nouvelles brèves	8

Terre-Neuve connaît une expansion économique prometteuse pour l'avenir

La province de Terre-Neuve connaît un essor économique impressionnant depuis la découverte de gisements pétroliers au large de ses côtes, et l'on prévoit un vaste déplacement de travailleurs vers cette province dès la fin des années 80.

Voici un portrait rapide de cette province qui fut la première visitée par les Européens vers l'an 1000 après J.-C.

En 1949, Terre-Neuve, première colonie britannique d'outre-mer, entre dans la Confédération et devient la plus jeune province canadienne. Située dans l'Atlantique Nord, à l'extrémité est du continent nord-américain, la province se compose de deux entités géographiques distinctes: l'île de Terre-Neuve proprement dite et le Labrador. L'île de Terre-Neuve, qui forme la partie sud et est de la province, est une large île triangulaire d'une superficie d'environ 112 000 kilomètres carrés, séparée de la partie continentale du pays par les 18 kilomètres du détroit de Belle-Isle, au nord, et par le détroit de Cabot encore plus large, au sud. Le Labrador, partie continentale de la province, a environ deux fois et demie la superficie de l'île.

Géographie et climat

Le paysage terre-neuvien est fait de

terrains onduleux, accidentés, profondément creusés par l'activité glaciaire, parsemés de lacs et sillonnés par des cours d'eau tumultueux. Une bonne partie de l'île, ainsi que la région méridionale et centrale du Labrador, est couverte d'une épaisse forêt boréale où le bouleau, le tamarac et le peuplier baumier se mêlent à l'épinette noire et au sapin baumier. La forêt est quasi inexistante dans le Nord du Labrador, où les magnifiques monts Torngat se dressent abruptement à 1 676 mètres d'altitude au-dessus de la mer.

Le paysage varié et pittoresque du littoral de l'île de Terre-Neuve, avec ses promontoires audacieux, ses fiords profonds et ses innombrables petites criques et îles au large de la côte, constitue le centre d'intérêt des deux parcs nationaux aménagés dans l'île.

Terre-Neuve jouit d'un climat tempéré et maritime. Les hivers y sont étonnamment doux (par rapport aux normes canadiennes). Les précipitations y sont abondantes. Le Labrador, par contre, connaît les hivers froids et les étés courts et chauds qui caractérisent le climat du Moyen Nord canadien.

L'économie

Le secteur primaire continue à dominer l'économie de Terre-Neuve. Les énormes usines de papier journal installées à Corner Brook et à Grand Falls, n'ont cessé de se moderniser. A la fine pointe des progrès techniques, elles ont maintenant une capacité annuelle de production de plus de 700 000 tonnes de papier journal. La construction d'une usine de carton-doublure à Stephenville a, elle aussi, favorisé le développement de l'industrie forestière. On convertit actuellement cette fabrique en une usine de papier journal.



Statue de Jean Cabot, qui découvrit Terre-Neuve.

Office de tourisme du Canada



Affaires extérieures
Canada

External Affairs
Canada



Vue générale de la ville de St. John, capitale de Terre-Neuve.

Le développement économique de Terre-Neuve est dû, pour beaucoup, à l'expansion de l'industrie minière qui fournit maintenant la plus grande partie de la valeur exportée. Depuis l'entrée de Terre-Neuve dans la Confédération, les usines de l'île ont produit du cuivre, du plomb, du zinc, de l'argent, de l'or, du cadmium, du minerai de fer, du spath fluor, du pyrophyllite, de l'amiante, de la silice, du gypse et du calcaire. Cependant, l'importance de cette production a été dans une large mesure éclipsée par l'exploitation des gisements de minerai à haute teneur en fer dans la fosse du Labrador.

Pétrole et énergie hydro-électrique

Terre-Neuve, et plus particulièrement le Labrador, possède d'énormes ressources minières encore non exploitées. En outre, le potentiel en hydrocarbures du plateau continental (qui borde la côte de Terre-Neuve et du Labrador, au sud et à l'est) a récemment suscité un intérêt considérable. Ce plateau continental s'étend sur 932 000 kilomètres carrés — plus de deux fois la superficie de la province. Face à l'augmentation du prix du pétrole, à la menace de pénuries mondiales, et à la suite d'intéressantes découvertes de gaz naturel dans la mer du Labrador, on accélère les travaux d'exploration entrepris en 1965. La découverte, en 1979, d'un gisement de pétrole brut de haute qualité dans la partie sud-est des Grands Bancs a renforcé l'espoir d'une production com-

merciale à grande échelle.

Terre-Neuve possède aussi en abondance une autre forme d'énergie: l'énergie hydro-électrique. Ses nombreux réservoirs naturels et cours d'eau tumultueux produisent la plus grande partie de l'énergie hydro-électrique consommée dans la province. L'abondance de cette houille blanche au prix de revient peu élevé a stimulé la croissance des industries à forte consommation d'énergie, celles des pâtes et papiers, du raffinage du pétrole et de la réduction électrique du minerai de phosphate, en particulier.

Des nombreuses installations hydro-



Petit village côtier.

électriques aménagées sur l'île au cours des années 60 et 70, la plus impressionnante reste l'imposante centrale hydraulique construite sur le fleuve Churchill dans le Centre du Labrador. Achevée en 1974, elle représentait alors la construction la plus importante de toute l'histoire du Canada et la construction la plus coûteuse que l'industrie privée ait entreprise dans le monde entier. La plus grande partie de l'électricité produite à Churchill Falls est vendue à l'Hydro-Québec mais la centrale fournit, également, d'importantes quantités d'énergie électrique à l'Est du Canada. Il reste, en outre, d'importantes ressources hydro-électriques à exploiter au Labrador, notamment aux rapides de Gull Island et à la Chute du Rat-Musqué, près de l'embouchure du fleuve Churchill. Une partie de cette énergie alimentera peut-être l'île un jour grâce à la construction d'un tunnel sous le détroit de Belle-Isle.

Photos Office de tourisme du Canada

Industrie de la pêche

Malgré la croissance relative d'autres secteurs d'exploitation des ressources, la pêche reste le secteur clé de l'économie de la province. Avant les années 30, l'industrie de la pêche à Terre-Neuve reposait presque entièrement sur un seul produit, la morue salée, vendue dans les pays les plus chauds du bassin méditerranéen, aux Antilles et en Amérique du Sud. Puis, en 1937, les premiers chalutiers à pêche par le côté sont mis en service par les pêcheurs de Terre-Neuve et, l'année suivante, la première usine de congélation du poisson frais commence à fonctionner. Au milieu des années 50, la morue salée est, dans une large mesure, supplantée par les produits congelés destinés au marché américain. La nécessité d'assurer aux usines de transformation un approvisionnement régulier en matières premières encourage l'exploitation, au large des côtes, d'espèces auparavant fort peu utilisées comme la sébaste, l'aiglefin et le flet, que l'on ne trouve pas normalement dans les eaux côtières.

Les terres arables étant rares et dispersées, la production agricole de l'île est limitée. La province ne possède que 400 exploitations agricoles "à plein temps". Cependant, depuis les années 50, l'île produit une bonne partie du lait frais qu'elle consomme, et l'élevage de porcs et de volailles est répandu dans toute la péninsule d'Avalon. De plus, on cultive avec succès le navet, le chou, la pomme de terre, le foin, les herbages et les diverses baies.

(suite à la page 8)

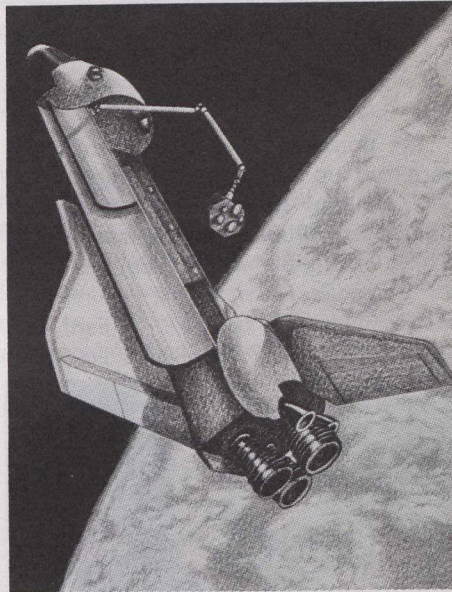
Le bras spatial canadien en vedette

"Fantastique", se sont écriés les membres de l'équipage de la navette spatiale *Columbia* pour décrire le fonctionnement du bras spatial canadien (Canadarm) ou télémanipulateur.

Les premiers essais dans l'espace du bras spatial, sur lequel on lisait le mot "Canada", ont eu lieu le 13 novembre, lors du second vol de la navette spatiale *Columbia*.

Le bras était télécommandé, depuis le poste de pilotage, par l'astronaute américain Richard Truly qui a déclaré qu'il s'agissait d'un instrument remarquable, fonctionnant encore mieux que prévu et facile à contrôler. "Le bras fonctionne de manière parfaite", a déclaré M. Truly pendant que des caméras installées sur le "coude" et le "poignet" de l'engin enregistraient des images de la soute et des hublots.

Le bras mesure 15,2 mètres de long, 38 centimètres de diamètre et pèse 410 kilos au sol. En apesanteur, il peut déplacer à 6 centimètres à la seconde une charge maximale de 29 500 kilos ayant 18,3 mètres de long et 4,6 mètres de diamètre. Sa vitesse d'évolution s'accroît



Croquis de la navette spatiale munie du télémanipulateur construit au Canada.

de 60 centimètres par seconde lorsque Canadarm est seulement doté de sa caméra électronique.

Canadarm est une réalisation de Spar Aerospace Ltée (dont le siège est à Toronto) faite en collaboration avec le gouvernement fédéral et le Conseil national de recherches du Canada.

Nouvelles mesures relatives à l'accueil des Polonais

Le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, M. Lloyd Axworthy, a annoncé des mesures spéciales destinées à permettre à des familles polonaises de rejoindre leurs parents déjà au Canada.

"Devant le nombre croissant de ressortissants polonais qui sollicitent le statut de résident permanent, le gouvernement canadien a décidé de prendre, ici et en Pologne, de nouvelles mesures qui permettront d'accélérer la réalisation de sa politique destinée à assurer la réunification des familles", a déclaré M. Axworthy.

Les nouvelles mesures comprennent les initiatives suivantes:

- encourager les citoyens canadiens et les résidents permanents à parrainer l'immigration de parents se trouvant en Pologne plutôt que de les faire venir ici comme visiteurs ou de les obliger à se rendre d'abord dans un troisième pays. L'ambassade canadienne à Varsovie invitera les candidats à solliciter leur admission dans la catégorie des parents aidés ou celle de la famille;

- possibilité pour les visiteurs polonais se trouvant déjà au Canada et y ayant des

parents qualifiés et désireux de les aider, de solliciter le statut d'immigrant sans avoir, comme ils devraient normalement le faire, à quitter le pays;

- possibilité, pour les visiteurs polonais sans parents pouvant les aider, de travailler au Canada pendant une période de 12 mois, compte tenu de l'évolution de la conjoncture en Pologne;

- mesures spéciales accordées, à leur arrivée au Canada, aux requérants polonais dont la demande de visa de visiteur est actuellement traitée à Varsovie.

Plus de 8 000 visiteurs polonais sont arrivés au Canada depuis le début de l'année, ce qui représente une hausse de 25 p. cent par rapport à la période correspondante de 1980. Si la plupart de ces visiteurs sont retournés en Pologne, il en reste cependant 1 500 environ au Canada.

Ces nouvelles mesures s'ajoutent à l'annonce faite en juillet dernier selon laquelle le Canada va augmenter, cette année, de 1 000 le nombre de personnes de l'Europe de l'Est qu'il accueillera, portant ainsi le total à quelque 5 000 venant de camps installés en Autriche.

Visite du ministre des Affaires étrangères des Philippines

Lors de sa visite à Ottawa du 7 au 10 octobre, le général Carlos P. Romulo, ministre des Affaires étrangères des Philippines, a été accueilli par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan.

Pendant son séjour, le général Romulo s'est entretenu avec M. MacGuigan sur un grand nombre de sujets traitant des affaires mondiales et des questions bilatérales. Les discussions se sont surtout appuyées sur un aide-mémoire présentant les propositions philippines concernant le commerce, l'assurance des investissements étrangers, des accords de coopération économique et énergétique avec le Canada, l'aide au développement et la coopération dans les domaines de la culture, de l'éducation et de la science.

En compagnie de son épouse, Mme Beth Day Romulo, le Ministre a également participé à un déjeuner offert par M. MacGuigan. Parmi les autres invitations acceptées, on peut mentionner: une visite au président du Sénat, M. Jean Marchand, des dîners organisés par le Conseil canado-philippin et par les ambassadeurs des pays de l'ANASE, ainsi qu'une réception offerte par l'ambassadeur des Philippines, M. Ramon del Rosario.

L'un des faits saillants du séjour au Canada du général Romulo a été sa visite au Collège de la Défense nationale du Canada à Kingston (Ontario), qui lui avait décerné plus tôt cette année un diplôme honorifique.

Manitoba: victoire du Nouveau Parti démocratique

Les Manitobains ont élu un gouvernement néo-démocrate majoritaire lors des élections provinciales générales qui se sont tenues le 17 novembre.

Deux seuls partis sont à présent représentés à l'Assemblée législative de cette province, le Nouveau Parti démocratique, qui a remporté 34 sièges et le Parti progressiste conservateur, qui en a 23.

Le Parti libéral et le Parti progressiste n'ont pu faire élire aucun candidat.

Le nouveau premier ministre, M. Howard Pawley, a déclaré qu'il donnerait la priorité à l'économie de la province. Il succède à M. Sterling Lyon, chef du Parti progressiste conservateur.

Restrictions, justice et renouveau marquent le budget du gouvernement

Le vice-premier ministre et ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a présenté, le 12 novembre à la Chambre des communes, un budget basé sur trois grands thèmes:

— les restrictions (à la fois pour le gouvernement et pour l'ensemble des Canadiens). Pour la politique fiscale, cela implique une résorption du déficit par l'augmentation des recettes et le contrôle strict des dépenses;

— équité et justice. Le budget propose une refonte importante de l'impôt personnel afin de réduire considérablement les abris fiscaux existants et d'abaisser les taux d'imposition. Il prévoit également des allègements, à l'égard des taux d'intérêt, pour les propriétaires, les agriculteurs et les petites entreprises qui en ont le plus besoin, et encourage la construction d'immeubles locatifs;

— le renouveau, afin d'instaurer les conditions d'une croissance soutenue à l'avenir. Le développement industriel et des ressources, les transports, la promotion des exportations et les ressources humaines sont les cinq domaines prioritaires de la politique de développement du gouvernement.

Dépenses du gouvernement

Les dépenses passeront de 20,6 p. cent du produit national brut (PNB) en 1981-1982 à 19,2 p. cent en 1985-1986.

Dans le cadre des restrictions du total des dépenses, le gouvernement consacrera \$400 millions pour aider les personnes les plus touchées par les taux d'intérêt élevés, et les priorités en matière de développement économique, d'aide à l'étranger et de défense seront respectées.

Outre l'épargne proposée au titre des transferts aux provinces, les affectations à l'énergie et au Fonds du développement de l'Ouest seront réduites ou reportées.

Le plan financier

Le déficit fédéral baissera sensiblement en 1982-1983 et encore l'année suivante, grâce aux mesures fiscales et au plan financier. Les besoins financiers, qui compteront pour 3 p. cent du PNB cette année, baisseraient à 1,7 p. cent en 1982-1983 et à 1,2 p. cent en 1985-1986.

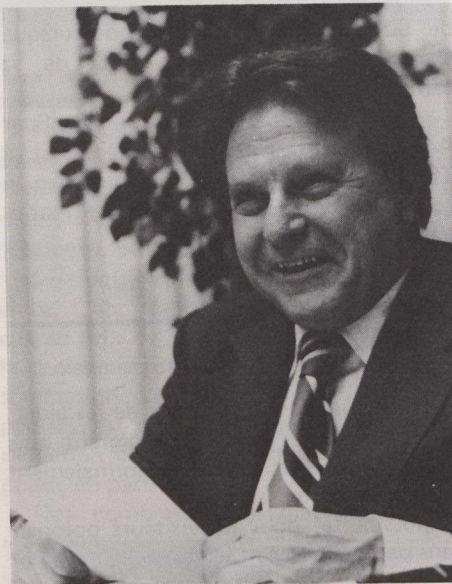
La stratégie anti-inflationniste de réduction graduelle du déficit du budget 1980 est intensifiée dans le plan financier actuel. Cela exige une forte hausse des recettes de production de pétrole et de gaz, une certaine hausse des recettes fis-

cales générales et une restriction rigoureuse des dépenses.

Les nouvelles taxes sur l'énergie rapporteront un supplément de recettes de \$900 millions en 1982-1983 et de \$1,5 milliard en 1983-1984, par rapport aux projections du budget de 1980. Les mesures budgétaires accroîtront les rentrées fiscales fédérales de \$1,4 milliard l'an prochain et de \$2,1 milliards en 1983-1984.

Impôt personnel

Le budget propose de supprimer un certain nombre de préférences fiscales spéciales, d'en limiter d'autres et d'utiliser certaines des recettes supplémentaires ainsi obtenues pour abaisser les taux d'imposition.



M. Allan MacEachen

Les taux d'imposition seront réduits pour quelque 5,8 millions de contribuables ayant un revenu imposable dépassant \$11 120.

Le dégrèvement fédéral, actuellement de 9 p. cent de l'impôt (avec un minimum de \$200 et un maximum de \$500) sera fixé, l'an prochain, à \$200 pour tous les contribuables, les personnes mariées pouvant réclamer \$200 de plus pour leur conjoint à charge, ce qui doublera le dégrèvement pour les couples à revenu modeste.

L'impôt personnel sera entièrement indexé en 1982. Cela se traduira par des réductions d'impôt fédéral et provincial dépassant plus de \$3 milliards au total en 1982.

Mesures intéressant les sociétés

La surtaxe des sociétés sera prolongée de deux ans, pour les grandes sociétés, au taux de 5 p. cent en 1982 et de 2,5 p. cent en 1983.

La moitié seulement de la déduction annuelle pour amortissement sera autorisée pour l'année d'acquisition du bien.

On ne pourra plus amortir les objets d'art ou les antiquités acquis après le budget, sauf pour l'achat initial d'une oeuvre d'un artiste canadien vivant. Enfin, de nouvelles mesures limiteront l'utilisation, par les sociétés, des actions privilégiées à terme pour le financement "après impôt".

Le plafond annuel de revenu donnant droit au taux réduit d'imposition des petites entreprises sera porté de \$150 000 à \$200 000. Pour que cet encouragement profite davantage aux entreprises en expansion, les sociétés ne pourront plus rester admissibles à cette disposition en distribuant des dividendes. Les petites sociétés seront exonérées de la surtaxe.

Le programme d'obligation des petites entreprises sera prolongé d'un an, jusqu'à la fin de 1982, pour les entreprises ayant des difficultés financières.

Un impôt de 12,5 p. cent sera prélevé sur les dividendes distribués par les petites sociétés, afin de corriger la surcompensation qu'offre actuellement le crédit d'impôt pour dividendes.

Autres mesures fiscales et tarifaires

La législation relative à la taxation de la production de pétrole et de gaz donnera suite aux ententes conclues récemment avec les provinces productrices.

Des améliorations du tarif de la préférence générale en faveur des pays en développement étendront son champ d'application et diminueront les taux sur toute une gamme de produits intéressants ces pays. Les produits importés pour handicapés pourront entrer en franchise.

Arrangements fiscaux fédéraux-provinciaux

Le gouvernement fédéral maintiendra son soutien aux provinces pour l'enseignement postsecondaire, les soins médicaux et les soins hospitaliers. Il se propose de mettre fin au dédommagement de la garantie de recettes de 1972, réduction des paiements aux provinces qui sera compensée, les deux prochaines années, par la hausse des recettes provinciales due aux mesures fiscales du budget. Le gouvernement propose également de remplacer le mécanisme de péréquation, qui expirera le 31 mars 1982, par un nouveau système.

Visite en Afrique centrale du ministre De Bané

Le ministre de l'Expansion économique régionale, M. Pierre De Bané, a effectué, du 20 au 27 octobre, une visite officielle dans trois pays d'Afrique centrale, le Zaïre, le Burundi et le Rwanda, en sa qualité de conseiller pour les affaires francophones auprès du secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

Cette visite a permis de constater la qualité des liens étroits et amicaux qui unissent le Canada et ces trois pays, et d'asseoir les bases d'une coopération croissante.

Le Ministre a remis au président de chaque pays un message personnel du premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau. (Au Zaïre, en l'absence du président Mobutu, le message fut remis au premier ministre.)

Visite au Zaïre

Hôte officiel du commissaire d'État à l'Économie et à l'Industrie, le citoyen Wa Syakasige, M. De Bané a profité de son séjour à Kinshasa pour rencontrer plusieurs ministres, dont le commissaire d'État aux Affaires étrangères et à la Coopération internationale, le citoyen Yoka Mangono, et le premier commissaire d'État (premier ministre), le citoyen Nsinga Udjuu Ongwakebi Untube.

Le ministre De Bané a procédé à la signature d'un accord portant sur la deuxième phase du projet SPIAF (Service permanent d'inventaire et d'aménagement forestiers).

Les deux parties ont convenu de raffermir et de diversifier leurs relations de coopération, notamment dans le domaine commercial.

Visite au Burundi

A Bujumbura, deuxième étape de son voyage, M. De Bané était l'hôte du président de la République, le colonel Jean-Baptiste Bagaza, et du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération, le lieutenant-colonel Édouard Nzambimana.

Cette première visite d'un ministre canadien au Burundi avait pour but d'amorcer des contacts à un niveau élevé avec les autorités du pays et de consolider les bases des rapports bilatéraux.

Les échanges de vues, fructueux et amicaux, ont porté essentiellement sur l'évolution des relations canado-burundaises, sur la promotion de projets de coopération industrielle, institutionnelle et technique, sur le soutien aux activités des organismes non gouvernementaux et sur

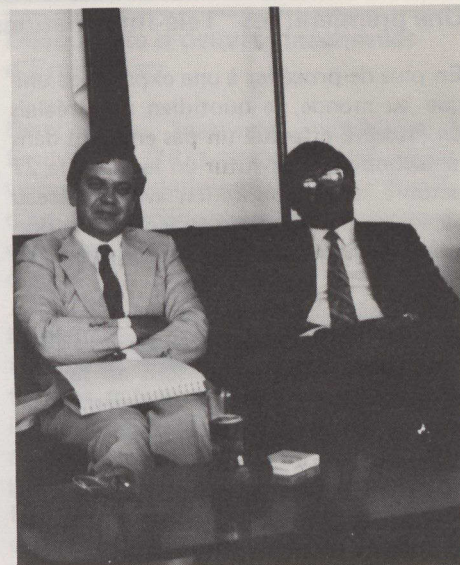
diverses formes d'aide au développement du Burundi.

Visite au Rwanda

Pendant son séjour à Kigali, le ministre De Bané a signé, au nom du Canada, un Accord général de coopération au développement avec le gouvernement rwandais, et il a eu de nombreux entretiens avec ses hôtes sur des questions d'intérêt



M. De Bané et le président du Rwanda, le général Juvénal Habyarimana, lors de la visite de l'Université du Rwanda. A l'arrière, on reconnaît l'ambassadeur du Canada au Rwanda, M. Jean-Guy Martin.



Le ministre De Bané rencontre le ministre des Affaires étrangères du Burundi, M. Édouard Nzambimana.

mutuel.

M. De Bané a, de plus, participé à l'inauguration des bâtiments de l'Université nationale du Rwanda, campus de Butare.

La cérémonie a pris place en présence d'environ 5 000 personnes, dont le président de la République, le général Juvénal Habyarimana, les membres de son cabinet, les représentants du milieu universitaire, un grand nombre de coopérants canadiens et le R.P. Georges-Henri Lévesque, qui, en 1963, présida à la fondation de l'Université dont il fut le premier recteur.



Signature du Protocole d'entente pour le projet de Service permanent d'inventaire et d'aménagement forestiers. De gauche à droite: M. De Bané, le citoyen Pay-Pay, commissaire d'État au Commerce et à l'Économie, le citoyen Lengema, secrétaire d'État à la Coopération, ministère des Affaires étrangères, et le citoyen Pongo Mavulu, ambassadeur du Zaïre au Canada.

Une première: les "Télé-Informations La Presse"

En plus de procéder à une expérience unique au monde, le quotidien montréalais *La Presse* a effectué un pas en avant dans la technologie du futur en lançant, le 27 octobre, en collaboration avec le réseau de télévision par câble Vidéotron, la première édition des "Télé-Informations La Presse".

Diffusées 24 heures sur 24 dans plus de 500 000 foyers du Québec, les "Télé-Informations La Presse" sont en fait un télé-journal électronique qui permettra, grâce à une mise en page rappelant celle de la une de *La Presse*, d'avoir un aperçu rapide de l'actualité, au Québec ou ailleurs dans le monde, à partir des informations publiées dans le quotidien. Présentée selon une formule écrite qui s'apparente à celle que les journaux utilisent habituellement pour coiffer d'un titre leurs articles, les "Télé-Informations La Presse" auront l'avantage considérable d'être illustrées.

Cette illustration produite par ordinateur s'apparente un peu à celle d'une bande dessinée de très grande qualité; elle est réalisable grâce au système Télidon qui est ainsi utilisée pour la première fois au monde sur une base opérationnelle. Issu du mariage de l'informatique et des télécommunications et mis au point il y a deux ans au Centre de recherche du ministère fédéral des Communications, Télidon est considéré comme le système vidéotex le plus perfectionné du monde.

Deux millions de télé-lecteurs

Diffusées de façon continue, les "Télé-Informations La Presse" présenteront 50 "pages" d'informations correspondant à autant de nouvelles, éditoriaux, chroniques spécialisées ou opinions de lecteurs. En fin de semaine, le journal télématique comprendra 100 pages et aura une durée de 40 minutes. Signalons que le contenu de ce journal télévisé sera modifié plusieurs fois au cours de la journée afin de permettre aux "télé-lecteurs" de suivre l'évolution de l'actualité telle que perçue par les journalistes de *La Presse* et les agences de presse.

Le projet, qui aura une durée minimale d'au moins un an, touchera au moins deux millions de télé-lecteurs, soit 400 000 foyers dans la région de Montréal et 105 000 dans la région de Québec. L'an prochain, on estime que ce journal électronique sera disponible à plus de 600 000 abonnés du câble sur les 850 000 qui existent actuellement au Québec. No-

tons qu'il s'agit d'un service additionnel sans frais pour les abonnés.

Un article sur demande

Si ce journal télématique constitue une première mondiale en soi, selon M. Pierre Hébert, vice-président aux ventes et marketing pour le Groupe Vidéotron, le projet est aussi un pas en avant dans le monde technologique de demain. "Si le produit présenté aujourd'hui est exceptionnel, le futur, lui, s'annonce extraordinaire. D'ici deux ou trois ans, par exemple, le télé-lecteur, sur une simple commande, pourra voir apparaître sur son écran le texte intégral correspondant à la nouvelle que le journal télématique lui aura annoncée".

L'éditeur adjoint à *La Presse*, M. Jean Sisto, a d'ailleurs précisé que des expériences en ce sens se dérouleront d'ici quelques mois.

Article de Pierre Gingras publié dans *La Presse* du 28 octobre.

Assemblée annuelle de la FCCF

La Fédération culturelle des Canadiens français (FCCF) a tenu son assemblée annuelle au mois d'octobre.

L'ordre du jour de l'Assemblée comprenait les activités de la Fédération pour l'année à venir et l'élection du Conseil.

Les participants ont décidé de créer un nouveau programme dont le but sera de développer les arts communautaires. Dans le cadre de ce nouveau programme aura lieu un Festival national des arts. L'Assemblée a également décidé de maintenir ses quatre autres programmes: politique culturelle (orientation), formation, tournées d'artistes et communications.

Le nouveau Conseil se compose ainsi: Mme Audrey Côté-St-Onge (Nouveau-Brunswick), présidente, M. Lucien Loiseau (Manitoba), vice-président, M. Michel Gauthier (Ontario), secrétaire, M. Réal Daigle (Nouvelle-Écosse), trésorier.

Plusieurs associations membres ont offert des toiles à la Fédération. Ce sont, des Territoires-du-Nord-Ouest: *Le Joueur de tambour*, huile de Gabriel Gély; de la Saskatchewan, *Murmures cachés*, encre et cirage de Paul Côté; du Manitoba, *Interlude*, dessin au crayon de Robert Boucher; du Nouveau-Brunswick, *Sans titre*, huile de Thérèse Léger; de l'Île-du-Prince-Édouard, *L'Arbre de la vie*, tapisserie d'Hélène Gallant.

Première mondiale à l'Hôtel-Dieu

Une équipe médicale interdisciplinaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal a sauvé une mère de famille brûlée à 90 p. cent. Il semble que ce soit là une première en Amérique du Nord, sinon dans le monde.

"Cela tient du miracle, de la chance, de la santé exceptionnelle de cette personne et aussi de sa volonté de guérir, si nous avons réussi à la sauver", déclare le Dr Guy Lemieux, néphrologue.

La malade était brûlée à 90 p. cent de sa surface corporelle, dont 60 p. cent au deuxième degré et le reste au troisième degré.

L'accident est survenu le 18 juin dernier au moment où la jeune femme s'est servie d'un liquide pour allumer les briquettes d'un barbecue. Ses vêtements ont pris feu et, en quelques instants, elle était brûlée à 90 p. cent. Il ne lui restait d'intacts que le cuir chevelu et une mince bande de chair à l'endroit séparant le dos de la partie inférieure du corps.

Après 70 jours d'hospitalisation, au cours desquels on suivit rigoureusement toutes les étapes des traitements (soins, médication, alimentation, hydrothérapie, greffes, etc.), les médecins déclarèrent que leur malade était sauvée.

Grâce à la chirurgie plastique, les brûlures de son visage n'ont pas laissé de traces, mais ses mains souffrent d'une rétractation de la peau dont les chirurgiens verront à corriger les effets.

Tiré d'un article de Marie Laurier, publié dans *Le Devoir*.

Mitel en France

Une firme d'Ottawa, Mitel Corp., ouvrira une filiale en France, plus exactement dans les Vosges. On y fabriquera du matériel et des centraux téléphoniques.

Mitel signera un accord de distribution avec l'Association des ouvriers en instruments de précision de France (ADIP) qui produit un matériel similaire. Selon cet accord, ADIP commercialisera la ligne de produits Mitel pendant 18 mois et le nouveau système digital de communications SX-2000 pendant dix ans. Le groupe français produira aussi, sous licence, certains produits de Mitel.

La Compagnie investira quelque \$5 millions dans des terrains et bâtiments situés à St-Dié et Épinal.

La filiale française de Mitel emploiera environ 1 000 personnes.

La chronique des arts

L'Hexagone en tournée

C'est à Winnipeg (Manitoba) qu'a débuté, le 26 octobre, la tournée annuelle de la troupe de tournée du Théâtre français du Centre national des arts, L'Hexagone.

Deux pièces sont au programme de cette tournée qui conduira la troupe dans des écoles francophones et francophiles de tout le Canada: *Bougeotte un jour, bougeotte toujours*, pièce de Jocelyne Boutin et Denise Chartrand, qui sera présentée dans les écoles primaires, et *Je t'aime...; je t'aime!*, collage de textes réalisé par Hedwige Herbiet et présenté dans les écoles secondaires. De plus, dans les collèges et les universités, il y aura lecture de *Guerre au troisième étage*, de Pavel Kohout.

Bougeotte un jour, bougeotte toujours

La petite Jovie, ignorant la nécessité de l'exercice physique, décide de faire sa sieste après un repas trop copieux. Elle s'endort et rêve. Au coeur de son rêve, quelques-uns de ses organes ne pouvant suffire à la tâche, décident, pour la sensibiliser, de déclarer une grève du zèle. Ils la convoquent à l'intérieur de son corps. Jovie y rencontre Cardio le coeur, Spiro le poumon, Gastro l'estomac. Ils lui font part de leurs besoins. Ce qu'elle peut faire pour les aider?... Bouger! De quelle façon?... Ils se chargeront bien de lui donner un tas d'idées...!

Alain Fournier assure la mise en scène



On aperçoit, dans l'ordre habituel, Louis Mauffette, Yvon Bilodeau, Vincent Graton et Marie-Élaine Berthiaume dans *Bougeotte un jour, bougeotte toujours*.



Photos Fernand R. Leclair

Marie-Hélène Berthiaume et Yvon Bilodeau dans une scène de *Je t'aime...; je t'aime*.

de ce spectacle, plein d'humour et d'imagination.

Je t'aime...; je t'aime

L'amour! Le bel amour! Le fol amour! Le tendre amour! Le verbe aimer est, certes, celui qu'on a le plus de plaisir à conjuguer. Les jeunes en rêvent et s'y essaient... parfois avec maladresse... toujours avec l'espoir au coeur...; l'espoir d'une découverte qui transformera leur vie. L'Hexagone offre des scènes qui parlent d'amour, recueillies dans le grand répertoire classique et dans les oeuvres contemporaines. On y retrouve Molière, Musset, Feydeau...

Ce collage de grands textes de répertoire est conçu par Hedwige Herbiet, dont le spectacle *Bonjour Jacques Prévert* a connu un immense succès l'an dernier.

Quatre jeunes comédiens font partie de la distribution: Marie-Elaine Berthiaume, Yvon Bilodeau, Vincent Graton et Louis Mauffette. Les décors et les costumes sont de Lou Fortier et les différents morceaux de musique, de Claude Naubert et André Angelini.

Photographe montréalaise bien connue, Kéro a publié récemment son premier album de photographies d'écrivains sous le titre *Au fond des yeux/25 Québécoises qui écrivent* (éditions Nouvelle Optique). L'album présente un intérêt supplémentaire car on y trouve la réponse donnée par chacune de ces femmes écrivains à la question que leur a posée Kéro: "Pourquoi écrivez-vous?".

Découverte d'oeuvres inachevées d'Emily Carr

Deux huiles inachevées, attribuées à Emily Carr (1871-1945) ont été découvertes lors de la restauration, à la Galerie d'art de Vancouver, d'une importante collection d'oeuvres de cette artiste canadienne.

Portraits de femmes

Les oeuvres inachevées, deux portraits de femmes, se trouvaient au dos de deux huiles, *Tree* (vers 1932-1933) et *Cedar Sanctuary* (vers 1942). C'est en détachant les panneaux de contreplaqué sur lesquels Emily Carr avait monté ses deux tableaux que l'on découvrit les portraits.

La première oeuvre représente une jeune fille ou une jeune femme aux cheveux clairs, assise dans un fauteuil en osier, les jambes croisées et les pieds nus, appuyée contre des coussins à motifs rouges et gris. Le visage est entièrement effacé d'une couche de peinture. La seconde représente la tête et les épaules d'une femme plus âgée.

Programme de restauration

Le programme de restauration fut entrepris il y a deux ans pour réparer les dégâts et arrêter la détérioration des 174 oeuvres d'Emily Carr formant la collection de la Galerie.

En effet, par manque d'argent, cette artiste utilisait des matériaux de mauvaise qualité. Elle diluait souvent sa peinture avec de l'essence et, pour les expositions, collait ses oeuvres sur papier sur du contreplaqué ou des panneaux de composite puis clouait des moulures de bois directement sur le papier pour simuler un cadre.

La collection d'oeuvres de Carr de la Galerie, la plus importante du monde, est estimée à plus de \$8 millions.

Festival du film sur l'art

Le grand prix du Festival international du film sur l'art est allé au film américain *Mobile: By Alexander Calder*, du réalisateur Robert Pierce.

Ce festival, le seul du genre en Amérique, a eu lieu du 8 au 10 octobre à Montréal. On y a présenté 50 films de 12 pays, dont 25 hors-concours.

Le jury a également accordé une mention spéciale au court métrage québécois *Splash*, réalisé par Claude Laflamme et Georges Léonard.

Terre-Neuve... (suite de la page 2)

Population et colonisation

La province, dont la population s'élève à 575 000 habitants, est peuplée en grande partie de descendants de colons originaires du Sud-Ouest de l'Angleterre et du Sud de l'Irlande, qui ont émigré à Terre-Neuve vers la fin du XVIII^e siècle et au début du XIX^e siècle.

St. John, centre commercial historique et capitale de l'île, est la plus grande ville de la province et compte environ 146 500 habitants. Le charme de ses vieux quartiers qui surplombent le port rempli de bateaux de pêche battant pavillon étranger, contraste vivement avec l'atmosphère qui se dégage des édifices gouvernementaux et commerciaux et des magasins des quartiers neufs. Parmi ces derniers se trouve le nouveau campus de l'Université Memorial, établie en 1925, que fréquentent plus de 10 000 étudiants.

Si Terre-Neuve possède de grands centres, tels Windsor, Grand Falls et Corner Brook qui doivent leur existence aux usines de papier journal qui y sont installées, les petits ports isolés n'ont cessé de jouer un rôle primordial dans la vie de la province. La plupart sont situés dans des bras de mer à l'abri des violentes tempêtes qui s'abattent sur la côte. Plusieurs ne sont accessibles que par bateau. On y trouve généralement une ou plusieurs églises, une école, un magasin, parfois un supermarché et, d'ordinaire, un bureau de poste. S'ajoutent à cela, bien souvent, une usine de conditionnement du poisson et un quai exploité par le gouvernement.

Les villes jumelles de Labrador City et Wabush constituent la plus grande agglomération urbaine du Labrador.

Arts et culture

Les habitants de Terre-Neuve sont renommés pour leurs talents de conteurs, d'amuseurs et de musiciens. On peut encore entendre à Terre-Neuve des ballades des Îles britanniques, oubliées ailleurs.

On trouve des centres artistiques et culturels dans toutes les grandes villes.

Loin des grands centres urbains, l'atmosphère paisible de la vie quotidienne offre des conditions de travail idéales à de nombreux peintres et écrivains. Christopher Pratt et sa femme, Mary, qui vivent maintenant à la Baie Sainte-Marie, sont parmi les peintres canadiens les plus estimés, de même que David Blackwood, connu principalement pour ses sombres gravures représentant la chasse au phoque telle qu'elle était pratiquée autrefois à Terre-Neuve. L'intérêt qu'il porte à sa province natale, à sa flore et à sa faune a amené Harold Horwood, auteur qui jouit d'une réelle popularité, à écrire des romans ainsi que des oeuvres documentaires sur Terre-Neuve. E.J. Pratt, en qui certains voient le plus grand poète canadien, a écrit des poèmes évoquant le pouvoir que la nature exerce sur les hommes. Citons enfin parmi les Terre-Neuviens célèbres, Gordon Pinsent, romancier, dramaturge et comédien.

Tiré de la série *Documents* (n° 34) publiée par la Direction des services de l'information à l'étranger du ministère des Affaires extérieures.



Les belles plages de Terre-Neuve attirent de nombreux touristes.

Nouvelles brèves

Le Canada versera \$100 000 d'aide alimentaire à la Pologne. Cette contribution proviendra de l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et sera remise au Congrès polonais du Canada. Le Congrès, qui achemine des secours vers la Pologne depuis plusieurs mois déjà, utilisera la contribution de l'ACDI essentiellement pour acheter du lait écrémé en poudre qui sera distribué aux plus démunis.

Soixante p. cent des Canadiens sont favorables au maintien du poste de gouverneur général du Canada (représentant de la Reine à Ottawa), tandis que 25 p. cent en souhaitent l'abolition et que 15 p. cent ne se prononcent pas. C'est ce qui ressort d'un sondage mené récemment par la maison Gallup.

L'Association des photographes professionnels du Québec a nommé Christian Hébert, 24 ans, photographe de l'année. M. Hébert devient ainsi la plus jeune personne à recevoir cet honneur.

La Banque des oeuvres d'art du Conseil des arts du Canada est à présent ouverte au grand public. Créée en 1972 pour venir en aide aux artistes canadiens en achetant et en exposant leurs oeuvres, la banque possède maintenant plus de 9 700 oeuvres de 1 200 artistes.

Le solliciteur général du Canada et le procureur général de la Colombie-Britannique ont signé récemment un contrat de dix ans, aux termes duquel la Gendarmerie royale du Canada (GRC) fournira des services de police à cette province. Il s'agit de la première nouvelle entente conclue entre la GRC et une province.

Hebdo Canada est publié par la Direction des programmes d'information à l'étranger, ministère des Affaires extérieures, Ottawa K1A 0G2.

Il est permis de reproduire les articles de cette publication, de préférence en indiquant la source. La provenance des photos, si elle n'est pas précisée, vous sera communiquée en vous adressant à la rédactrice en chef, Prisca Nicolas.

This publication is also available in English under the title Canada Weekly.

Algunos números de esta publicación aparecen también en español bajo el título Noticiero de Canadá.

Alguns artigos desta publicação são também editados em português sob o título Notícias do Canadá.

Office de tourisme du Canada

Canada

ISSN 0384-2304